

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N° II-AE11

présenté par

M. Vojetta, Mme Yadan, Mme Caroit et M. Anglade

AVANT L'ARTICLE 42

Mission « Action extérieure de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.